

Désherbage des céréales automne 2016

Celtic®

Limiter la nuisibilité des adventices le plus tôt possible

BASF
We create chemistry

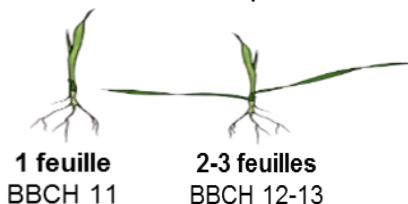
Les semis sont bien avancés et les conditions climatiques actuelles permettent aux céréales et aux adventices de se développer rapidement.

Dans ce contexte, investir dans un herbicide d'automne pour un passage précoce c'est l'assurance d'un retour gagnant.

Pour cette intervention, utilisez **CELTIC®** sur céréales, c'est :

- un spectre anti-dicotylédones large, doublé d'un effet graminicide (+vulpin, +pâturin, +agrotis)
- un mode d'action différent des fops, des sulfonylurées, des urées, pour une meilleure gestion des résistances

A partir du stade



Graminées, Dicotylédones

K1 F1 N

CELTIC® + Prosulfocarbe 2+2-2,5

BLE ORGE

K1 F1 C2

CELTIC® + CTU700 2+2-2,5

Sur variétés tolérantes

BLE ORGE

K1 F1 N A

CELTIC® + Prosulfocarbe/Clodinafop + Huile 2+2,25+1

BLE

K1 F1 K3

CELTIC® + Flufenacet/Dff 2+0,5

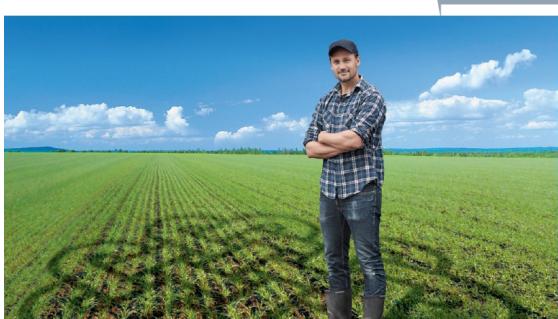
BLE ORGE

Pâturins, Dicotylédones

K1 F1

CELTIC® 2,5

BLE ORGE



BENEFICES de Celtic®

- Renforce l'efficacité de vos programmes herbicides sur graminées et dicotylédones.
- Limite le risque de développement des résistances (Graminées, coquelicots notamment).
- S'intègre dans tous vos programmes de désherbage blé et orge.

Celtic®

■ **Celtic®** : Marque déposée BASF.

■ **AMM** : N° 9900340.

■ **Composition** : 16 g/L de Picolinafène + 320 g/L de Pendiméthaline (SC).

■ **Formulation** : Suspension concentrée.

■ **Dose homologuée** : Blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver, épeautre et triticale : 2,5L/ha. Orge de printemps : 2L/ha.

■ **Stades d'application** : BTH, OH : Post-semis-prélevée et 1 feuille à mi tallage (BBCH 11-25). BDH, Triticale, Seigle, Epeautre, OP : 1 feuille à mi tallage (BBCH 11-25).

■ **Zone non traitée** :

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

■ **Nombre maximum d'application par an** : 1.

■ **Délai de rentrée dans la parcelle** : 6 heures après traitement.

■ **IFBM** :

Celtic® est inscrit sur la liste des spécialités phytopharmaceutiques recommandées sur orge de brasserie d'hiver (dossier en cours sur orge de printemps).

■ **Classement toxicologique** :

H400 : Très毒ique pour les organismes aquatiques.

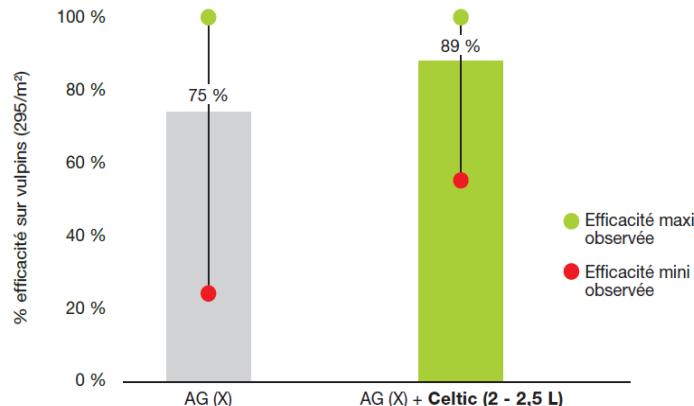
H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



■ **Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : Gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Celtic® : EFFICACITE ET REGULARITE RENFORCEES SUR VULPINS



65 essais BASF - AG (X) : antigraminée efficace sur vulpin.



Vulpins

Coquelicot

Celtic® : UN LARGE SPECTRE ANTI DICOTYLEDONES

	CELTIC (2,5 l/ha) Pré-levée	CELTIC (2,5 l/ha) Post-levée
Alchémille	95-100	95-100
Capselle BP	95-100	95-100
Coquelicot	95-100	95-100
Colza rep.	95-100	95-100
Gaillet	70-84	95-100
Géranium sp	95-100	95-100
Fumeterre	95-100	95-100
Lamier pourpre	95-100	95-100
Matricaire	95-100	85-94
Pensée	95-100	95-100
Sanve	95-100	95-100
Séneçon	95-100	85-94
Stellaire	95-100	95-100
Véroniques	95-100	95-100

Efficacité en %: 95-100 (vert foncé), 85-94 (vert clair), 70-84 (jaune), 50-69 (orange)

Celtic® : DEUX SUBSTANCES ACTIVES COMPLEMENTAIRES POUR LIMITER LES RISQUES DE RESISTANCES SUR GRAMINEES ET DICOTS

Picolinafène
Aryloxicolinamides

F1

Pendiméthaline
Dinitroanilines

K1

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION



1

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5

Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

APRÈS L'APPLICATION



8

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10

Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF recommande Osmofilm®.

® Marque déposée Sté PANTEK France

CONTACTS UTILES

Informations techniques FDS

BASF

N°Azur 0 810 02 30 33
ou www.agro.bASF.fr

Une question de santé

MSA

Phyt'attitude
N°Vert 0 800 887 887
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

En cas d'urgence (incident ou accident)

BASF

Service Sécurité 24h/24 :
01 49 64 57 33

Collecte des emballages vides

ADIVALOR

N°Azur 0 810 12 18 85
ou www.adivalor.fr

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr

Prosulfocarbe H302 - H317 - H400 - H411 / CTU500 H351- H361d - H400 - H410 / Clodinafop H302 - H317 - H400 - H410 / Flufenacet H302 - H317 - H400 - H410 - H410 - H373 / DFF (diflufenican) H412

Réf. 911CEHE1016NORD - 10/2016 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

BASF France S.A.S Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr